

A travers cette charte, le ou les signataires s'engage(nt) à favoriser la biodiversité urbaine afin de préserver et d'embellir leur environnement.

**ENGAGEMENT du PARTICULIER ou du COLLECTIF (à préciser\*)**

**Je préserve la biodiversité** grâce à des plantes locales et adaptées au climat susceptibles de développer la présence de butineurs.

**Je choisis des plantes** non allergènes, non toxiques, non invasives, non urticantes et non hallucinogènes.

**Je privilégie les plantes mellifères** et celles recommandées dans le guide pratique.

**Je fais un usage raisonné de l'eau** et utilise, si possible, l'eau de pluie et le paillage sur plantations.

**Je respecte le sol** en n'utilisant aucun pesticide ou engrais chimique.

**Je limite les contraintes** avec les voisins et autres usagers en nettoyant l'espace confié et ses abords, en taillant les végétaux s'ils gênent le passage ou la vue.

**Je favorise la biodiversité** en choisissant des plantes susceptibles de nourrir les oiseaux en hiver.

**Je partage mon expérience** de végétalisation en acceptant de témoigner et/ou de communiquer des photos de la réalisation de mon projet à la Ville.

**Si nécessaire, je me réfère au Guide pratique** pour réaliser mon projet « Jardiner + nature » édité par les Ministères de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie & de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt.

La Ville d'Arles s'engage et soutient les acteurs de la biodiversité par la mise à disposition gratuite de l'espace public, l'aménagement de ces espaces et par ses conseils techniques. **En contrepartie, je m'engage à l'entretien régulier de l'espace dédié.**

Date :

Nom, prénom : .....

Représentant le collectif\* : .....

Signature :

**Merci de bien vouloir compléter et retourner ce formulaire par mail ou courrier postal au :**  
Service Développement Durable  
Mairie d'Arles  
BP 90196 - 13637 ARLES CEDEX